



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 février 2010**

Délibération n° 2010-1310

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Espace Carco pour l'animation économique sur la conférence des maires Rhône-Amont - Soutien au programme d'actions 2010 - Convention triennale 2010-2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

**Rapporteur** : Monsieur Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 février 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 17 février 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Meunier, Millet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémián.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier (pouvoir à M. Touleron), Mmes Pédrini (pouvoir à M. Llung), Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas), M. Appell (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), Chevallier (pouvoir à Mme Baume), MM. Corazzol (pouvoir à Mme Vallaud-Belkacem), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Galliano (pouvoir à M. Fleury), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Huguet (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Gentilini), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Morales (pouvoir à M. Joly), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Rousseau (pouvoir à M. Bouju), Vergiat (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : Mme Bocquet.

## **Séance publique du 15 février 2010**

### **Délibération n° 2010-1310**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Espace Carco pour l'animation économique sur la conférence des maires Rhône-Amont - Soutien au programme d'actions 2010 - Convention triennale 2010-2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 27 janvier 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le dispositif d'animation économique territorialisée de la Communauté urbaine a été imaginé puis mis en œuvre à partir de l'an 2000 avec l'ambition de répondre aux enjeux de mieux connaître et suivre les projets locaux pour répondre aux attentes des entreprises, d'être plus réactif et de se rapprocher du "temps de l'entreprise" dans la prise en compte de leurs problématiques et de les fidéliser sur le territoire en leur apportant des services spécifiques, propres à la Communauté urbaine.

Le plan de mandat 2008-2014 confirme le rôle essentiel de l'animation économique territoriale pour sa capacité à fournir une offre de services complète à destination de toutes les entreprises du territoire.

Cette offre de services se décline selon deux volets :

- une mission qui repose sur les compétences propres de la collectivité pour les problématiques d'environnement urbain des entreprises (voirie, propreté, eau, déplacements) ; l'accompagnement des projets d'implantation, transfert ou relocalisation ; les relais de terrain pour la Communauté urbaine dans ses opérations d'aménagement, de gestion de sites, des déplacements, de l'agenda 21, etc.

- une mission d'interface qui consiste à orienter l'entreprise vers l'interlocuteur pertinent selon le projet de développement voulu (stratégie, innovation, investissement industriel, développement commercial, international, recrutement, etc.) et accompagner la création de services collectifs (plan de déplacement inter-entreprises, crèches, conciergerie, nouveaux produits, etc.).

Ces missions ont aussi vocation à être un outil de veille économique sur l'ensemble du territoire : suivi des compte-clés de l'agglomération, suivi des entreprises en difficulté, suivi des relations avec les acteurs locaux du développement, le tout permettant à la Communauté urbaine d'avoir une meilleure connaissance de son tissu économique et ce, pour une meilleure anticipation et prise en compte de ses évolutions.

#### *Mise en œuvre*

Pour mener à bien ses actions, la Communauté urbaine a contractualisé avec des structures locales sur plusieurs territoires et s'est appuyée sur le périmètre des conférences des maires. C'est dans ce cadre que la Communauté urbaine conventionne depuis 2004 avec l'association Espace Carco afin de soutenir l'animation économique locale sur la conférence des maires Rhône-Amont.

*Bilan 2009*

- aide à l'implantation ou relocalisation : 41 demandes d'implantation,
- information des entreprises et traitement des demandes : 102 entreprises rencontrées ; problématiques principales de voirie ; informations sur le Carré de Soie et zone d'activité commerciale des Gaulnes, relocalisation, pôles de compétitivité, informations sur la requalification des parcs et zones industriels (RPZI), politique grands comptes, problèmes de ressources humaines, etc.
- développement de services collectifs : lancement de la démarche "plans de déplacements inter-entreprises" (PDIE) des zones industrielles Meyzieu-Jonage-Pusignan et lien avec l'aéroport de Saint Exupéry via l'aire de coopération économique de l'aéroport,
- projets de territoire : suivi des entreprises du Carré de Soie et commercialisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Gaulnes,
- animation locale de proximité : 3 comités techniques et pilotage de l'interface avec les associations d'industrielles (séance inter-associations de l'Est lyonnais, etc.), participation à la conférence locale des maires Schéma d'accueil des entreprises (CLM SAE) et relations avec les communes.

*Objectifs 2010*

- le conseil, l'aide et l'accompagnement des projets d'implantation et de développement des entreprises du territoire,
- la mise en place d'une fonction de "veille" du tissu économique de la zone avec plan de prospection, observatoire, anticipation de l'évolution interne et structurelle des entreprises, mutations foncières,
- l'analyse du territoire et la mise en œuvre ou le suivi d'actions de développement et d'aménagement en matière économique, ceci en partenariat étroit avec les acteurs du territoire, notamment les communes (organisation de comités techniques de zones par exemple).

*Financement*

La Communauté urbaine souhaite apporter, pour l'exercice 2010, une contribution financière pour la mise en œuvre de ces actions, à hauteur de 82 000 €. Depuis 2003 la Communauté urbaine subventionne l'association Espace Carco et en 2009 cette contribution était de 82 000 €.

*Indicateurs de résultats*

Il est prévu en indicateurs de résultats :

- d'améliorer les contacts avec les entreprises : cibler les entreprises prioritaires et accroître la qualité des réponses (suivi des comptes-clés, entreprises cleantechs, construction et sous-traitance automobile, etc.),
- d'accompagner les projets majeurs d'implantation/relocalisation,
- de contribuer à l'animation du schéma d'accueil des entreprises,
- d'améliorer l'utilisation de l'outil de gestion des entreprises de la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE****1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 82 000 € au profit de l'association Espace Carco pour son programme d'actions 2010 dans le cadre de l'animation économique de la conférence des maires Rhône Amont,

b) - la convention triennale 2010-2012 à passer entre la Communauté urbaine et l'association Espace Carco définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement correspondante de 82 000 € sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2011 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0851, selon l'échéancier suivant :

- 65 600 € en 2010,

- 16 400 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 17 février 2010.**